

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

“Donner à l'enfant le désir d'apprendre”

Date de la rentrée : 15 septembre 2025 à 08H00

I- Classes disponibles : Maternelle I et Maternelle II

- 4- Maternelle I : 3 ans.**
- 5- Maternelle II : 3 ans et demi et plus.**
- 6- Cours d'Initiation CI : 4 ans révolu. et plus.**

II- Dossier à fournir pour l'inscription

- 1 Copie légalisée de l'acte de naissance
- 1 photo d'identité récente
- 2 Chemises propres (sous-main)

III- Frais d'inscription, d'assurance et de scolarité

1- Inscription + Assurance : 13 000 F

NB : L'assurance couvre les risques d'accident à l'école et sur le trajet “Domicile-Ecole, Ecole - Domicile”

2- Frais de scolarité : 98 000 F

3- Modalités de paiement :

- **1^{ère} tranche à l'inscription : 53 000 F**
- **2^{ème} tranche au plus tard fin novembre : 30 000 F**
- **Dernière tranche au plus tard fin février : 15 000 F**

Important

Compte tenu de l'âge des enfants et de leur sensibilité forte et pour les besoins de sécurité des enfants, il est nécessaire que chaque parent prenne des dispositions pour le respect scrupuleux des tranches d'écologie ainsi définies.

Le respect scrupuleux des tranches ainsi définies est obligatoire,

-Une avance minimum de 33.000F est exigible à l'inscription pour les nouveaux élèves et en ce qui concerne les anciens élèves, elle est exigible avant la reprise des classes pendant les grandes vacances pour garantir sa place.

- ***Les frais d'inscription, d'assurance et d'avance sur écologie déjà encaissés ne sont pas remboursables quels que soient les motifs évoqués en cas de désistement,***
- ***Une année scolaire entamée est entièrement due,***
- ***Les ordres de renvoi sont communiqués aux parents soit individuellement soit via la plateforme des parents d'élèves soit par voie d'affichage.***
- ***Les parents sont invités à respecter les trois tranches définies et à anticiper les paiements à cet effet pour éviter les renvois de nos chers élèves.***

IV- Tenue scolaire et Equipement

1- Tenue scolaire

- **Garçon : Culotte kaki + chemise à carreaux verts + chaussures propres et fermées.**
- **Fille : Robe à carreaux verts + chaussures correctes, propres et fermées.**
- **Tenue de sport ; Tricot vert ; short vert, chaussures de sport.**
 - Le port de macaron est obligatoire (**voir Direction**).



- 2- **Equipement** : La liste de fournitures sera fournie à l'inscription pour les nouveaux élèves et le jour de départ pour les grandes vacances pour les anciens élèves.

NB : Chaque parent est tenu d'apprêter les fournitures recommandées dès le premier jour de la rentrée. Le contrôle de ces fournitures est fait dès le premier jour de la rentrée.

V- Plateforme des parents d'élèves

Il est créé au sein de chaque école par la Direction Générale, une plateforme dédiée aux parents pour la transmission rapide et à temps réel des informations collectives à l'adresse de tous les parents.

A cet effet, les parents sont donc invités à renseigner le formulaire d'inscription en fournissant les numéros de téléphone utiles tout en mettant en exergue les contacts whatsapp lors des inscriptions.

VI- Prise en charge des enfants à l'arrivée à l'école.

Les parents ou tuteurs désignés sont invités à confier personnellement leur enfant à la jardinière chaque matin.

Toute négligence en ce sens n'est pas acceptée et l'école KOUVAHEY décline toute responsabilité pour les cas des enfants lâchés au portail, à la sauvette sans prise en charge effective. L'école décline toute responsabilité en cas de négligence à ce sujet.

VII- La Cantine scolaire est ouverte à tous les élèves mais elle est obligatoire pour les Jardins - CI – CP1 – CP2

- Pour des raisons d'hygiène et de la qualité des menus compte tenu du bas âge des enfants, l'école met à la disposition des parents, une cantine scolaire **du lundi à vendredi** ;
- Les frais d'abonnement à la cantine s'élèvent à **2500 F** par semaine ou **10.000 F** par mois pour les **deux** récréations (deux repas par jour).
- Les frais d'abonnement à la cantine sont versés avant le début de chaque semaine ou de chaque mois.
- Les frais engagés ne sont pas remboursables.
- En cas d'absences prolongées justifiées, l'abonnement peut être rééchelonné sur la semaine suivante ou le mois suivant.

VIII- Transport et sécurité en route

- Le transport des élèves est assuré par les professionnels du transport de la maison à l'école et de l'école à la maison.
- Pour les conditions de souscription (**voir la Direction Générale**)
- **Le paiement se fait par anticipation (prépaiement) par semaine ou par mois à la caisse.**

NB : *Les jardins d'enfants KOUVAHEY fonctionnent sous le régime de journée continue.*

Apprendre en s'amusant, c'est le secret de la réussite à l'école maternelle. Redonnons de la joie à nos enfants en choisissant le jardin d'enfants KOUVAHEY DJIDOLE-AVENOU.